



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 2 JANVIER 2018

## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

**Mickaël DE MARCO (SU AGEN LOT-ET-GARONNE)** : A la suite de la rencontre Stade Rochelais / SU Agen Lot-et-Garonne du 30 décembre 2017 (J14 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Mickaël DE MARCO.

**M. Mickaël DE MARCO est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 janvier 2018.**

**Francisco Gomez KODELA (LOU RUGBY)** : A l'occasion de la rencontre LOU Rugby / Section Paloise Béarn Pyrénées du 31 décembre 2017 (J14 TOP 14), M. Francisco Gomez KODELA a été définitivement exclu par l'arbitre.

**M. Francisco Gomez KODELA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 janvier 2018.**

**M. Francisco Gomez KODELA est suspendu dans l'attente de cette audience.**

**Isaïa TOEAVA (ASM CLERMONT AUVERGNE)** : A la suite de la rencontre ASM Clermont Auvergne / Castres Olympique du 31 décembre 2017 (J14 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Isaïa TOEAVA.

**M. Isaïa TOEAVA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 janvier 2018.**

**Fabien GALTHIÉ (RC TOULONNAIS)** : A la suite de la rencontre Stade Toulousain / RC Toulonnais du 30 décembre 2017 (J14 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Fabien GALTHIÉ, entraîneur du RC Toulonnais.

**M. Fabien GALTHIÉ et le RC Toulonnais sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 janvier 2018.**